

# DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

MAJ 05 2025

## Public ciblé

- Jeunes - de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

## Prérequis

- Travailler en plein air, en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français

## Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur  
▶ [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)
- Validation obligatoire du choix de formation :
  - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (France Travail, Mission locale, Cap Emploi, P.L.I.E...)
  - Pour les salariés, par l'organisme financeur (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation)

## Modalités d'entrée en formation :

- (sous réserve des places disponibles)  
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédant la formation) suite à **2 étapes obligatoires** :
- Réunion d'information collective
  - Entretien de motivation

## Tarif

- 2 800€ (parcours complet)

## Financement :

- Région SUD
- Opérateur de Compétences (OPCO), Entreprise
- Financement individuel

## Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Rémunération Région Sud selon conditions
- Maintien du salaire selon les employeurs

## Matériel pédagogique

- À votre charge :
  - pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

**Faire une formation préparatoire pour découvrir les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager et apprendre les pratiques liées à ces deux filières.**

**Obtenir une attestation de formation.**

## L'OBJECTIF

Le **Parcours Préparatoire « Métiers de l'Agriculture et de l'Aménagement Paysager »** permet une exploration des postes du secteur agricole et paysage, des types d'entreprises du bassin d'emploi, de leur fonctionnement, de leurs activités tout au long de l'année, du matériel utilisé et des risques professionnels liés au métier.

Il permet également l'acquisition de savoirs et des mises en situation professionnelles dans les domaines :

- ▶ Du maraîchage ;
- ▶ Des plantes ornementales / pépinière ;
- ▶ De l'entretien et de la création d'espaces verts.

Ce parcours pourra être dispensé sur différents sites.

## POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- ▶ Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- ▶ Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- ▶ Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- ▶ Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- ▶ Accompagnement individualisé
- ▶ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- ▶ Un tremplin vers l'insertion professionnelle

**L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.**

## VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

# LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire avec remise d'**attestations de compétences**.

**Modules :**

- M1 : Accompagnement du projet professionnel / Techniques de recherche d'emploi
- M2 : Gestes et postures / Sécurité au travail ;
- M3 : Découverte des filières agricoles (Pépinières, maraîchage et arboriculture)
- M4 : Découverte de la filière aménagement paysager ;
- M5 : Prise en compte des enjeux climatiques, transition numérique et valeurs de la République.

→ **Dispositif d'évaluation** : évaluation en situations professionnelles tout au long de la formation.

**Stages en entreprise et/ou exploitation** : 5 semaines.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



[www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

## L'ALTERNANCE

La formation comprend **112 h** de formation en centre et **168 h** de stages professionnels en entreprise.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

**Calendrier : à définir**

## LES DÉBOUCHÉS

**Exemples de poursuites de formation possibles :**

- CAPA Métiers de l'agriculture, CAPA Jardinier paysagiste
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

**Secteur d'activité** : Entreprises du paysage, service espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public, exploitations agricoles

**Catégorie d'emploi** : Ouvrier agricole.

Taux de satisfaction  
globale\*\*

83%

\*session 2023-2024

\*\* ensemble des indicateurs clés disponibles  
sur [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

### Contactez-nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Formation Continue  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : [cfppa.antibes@educagri.fr](mailto:cfppa.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

